

# Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au XIXe siècle

Marc St-Hilaire

Volume 32, Number 85, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021925ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021925ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

St-Hilaire, M. (1988). Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au XIXe siècle. *Cahiers de géographie du Québec*, 32(85), 5–26. <https://doi.org/10.7202/021925ar>

Article abstract

Since Raoul Blanchard, few scholars have paid attention to the study of the regional settlement of Québec. The following paper presents a micro-study of the settlement of a Saguenay parish that aims to enlighten the process and conditions of settlement in the mid 19<sup>th</sup> century Québec. It emphasizes relations between pioneer families before and after migration to the frontier and focuses on how these relations have influenced their destiny. It appears first that family networks had played a very important role in the itinerary of the pioneers and, second, that if most migrations to the frontier were done for agricultural purposes, there also already existed a commercial and industrial-based settlement.

## ORIGINES ET DESTINS DES FAMILLES PIONNIÈRES D'UNE PAROISSE SAGUENAYENNE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*par*

**Marc ST-HILAIRE**

*SOREP, Université du Québec à Chicoutimi,  
555, boul. de l'Université, Chicoutimi, G7H 2B1*

### RÉSUMÉ

L'étude du peuplement des régions du Québec constitue un domaine de recherche peu exploré depuis Raoul Blanchard. Ce texte présente une micro-analyse du peuplement d'une paroisse du Saguenay dans le but de mieux cerner les mécanismes et conditions des migrations pionnières au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Une attention particulière est portée aux relations qui unissent les familles pionnières avant la migration vers la zone de colonisation et leurs conséquences sur le destin de ces familles. Il en ressort que les réseaux familiaux ont joué un rôle prépondérant dans l'itinéraire de ces personnes. Par ailleurs, il apparaît également que si la colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle est un phénomène surtout agricole, il existe déjà des formes plus modernes de peuplement colonisateur fondées sur des activités commerciales ou industrielles.

**MOTS-CLÉS :** Peuplement, colonisation, migrations, filières migratoires, Saguenay, XIX<sup>e</sup> siècle.

### ABSTRACT

#### **Origins and Destinies of the Pioneer Families of a Saguenay Parish during the 19<sup>th</sup> Century**

Since Raoul Blanchard, few scholars have paid attention to the study of the regional settlement of Québec. The following paper presents a micro-study of the settlement of a Saguenay parish that aims to enlighten the process and conditions of settlement in the mid 19<sup>th</sup> century Québec. It emphasizes relations between pioneer families before and after migration to the frontier and focuses on how these relations have influenced their destiny. It appears first that family networks had played a very important role in the itinerary of the pioneers and, second, that if most migrations to the frontier were done for agricultural purposes, there also already existed a commercial and industrial-based settlement.

**KEY WORDS :** Settlement, migrations, migratory networks, Saguenay, 19<sup>th</sup> century.

\*

\* \* \*

Le monumental tableau du Canada français de Raoul Blanchard a marqué les études régionales au Québec depuis plus de cinquante ans. Un récent numéro spécial des *Cahiers de géographie du Québec* (vol. 30, n<sup>o</sup> 80, sept. 1986) consacré à l'œuvre

canadienne de cet intellectuel français témoigne de l'actualité de celle-ci. Les auteurs qui y ont contribué soulignent la nécessité de poursuivre les recherches sur les régions pour parvenir à une meilleure connaissance de la société québécoise. Les questions laissées en suspens dans la fresque de Blanchard — et elles sont nombreuses — pourront ainsi être résolues. Parmi ces sujets à explorer figure l'étude des peuplements colonisateurs régionaux. Depuis peu, ce sujet fait l'objet de travaux de la part d'historiens. Parmi eux, Mathieu (Mathieu *et al*, 1981, 1984; Mathieu, 1985) fait figure de pionnier avec ses textes sur le peuplement de la Nouvelle-France. Il faut noter aussi les travaux originaux de Beaugard *et al* (1986). Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les textes sur le peuplement colonisateur ne sont pas plus nombreux. Il s'agit surtout des recherches de Séguin (1977, 1980), Bouchard (1977, 1983, 1986), Pouyez *et al* (1981, 1983) et Craig (1987)<sup>2</sup>. Les recherches de ces auteurs, y compris celles de Blanchard, ont principalement rapport aux paramètres socio-économiques de la formation des communautés rurales. Au-delà de leurs contributions, il reste encore beaucoup à faire dans le domaine des peuplements colonisateurs aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en particulier au sujet des mécanismes et des conditions de migration des pionniers. Ce texte a donc pour but de tenter d'éclairer, au moyen d'une micro-analyse du peuplement d'une paroisse saguenayenne au XIX<sup>e</sup> siècle, les phénomènes migratoires caractérisant une région de colonisation. Sont considérées de plus près les relations qui unissent les familles pionnières ainsi que les conditions et circonstances de leurs déplacements, ce qui peut nous fournir des indications sur les facteurs qui les ont incités à migrer. En réalité, c'est la dynamique du peuplement colonisateur québécois au XIX<sup>e</sup> siècle qui sera abordée dans ces pages.

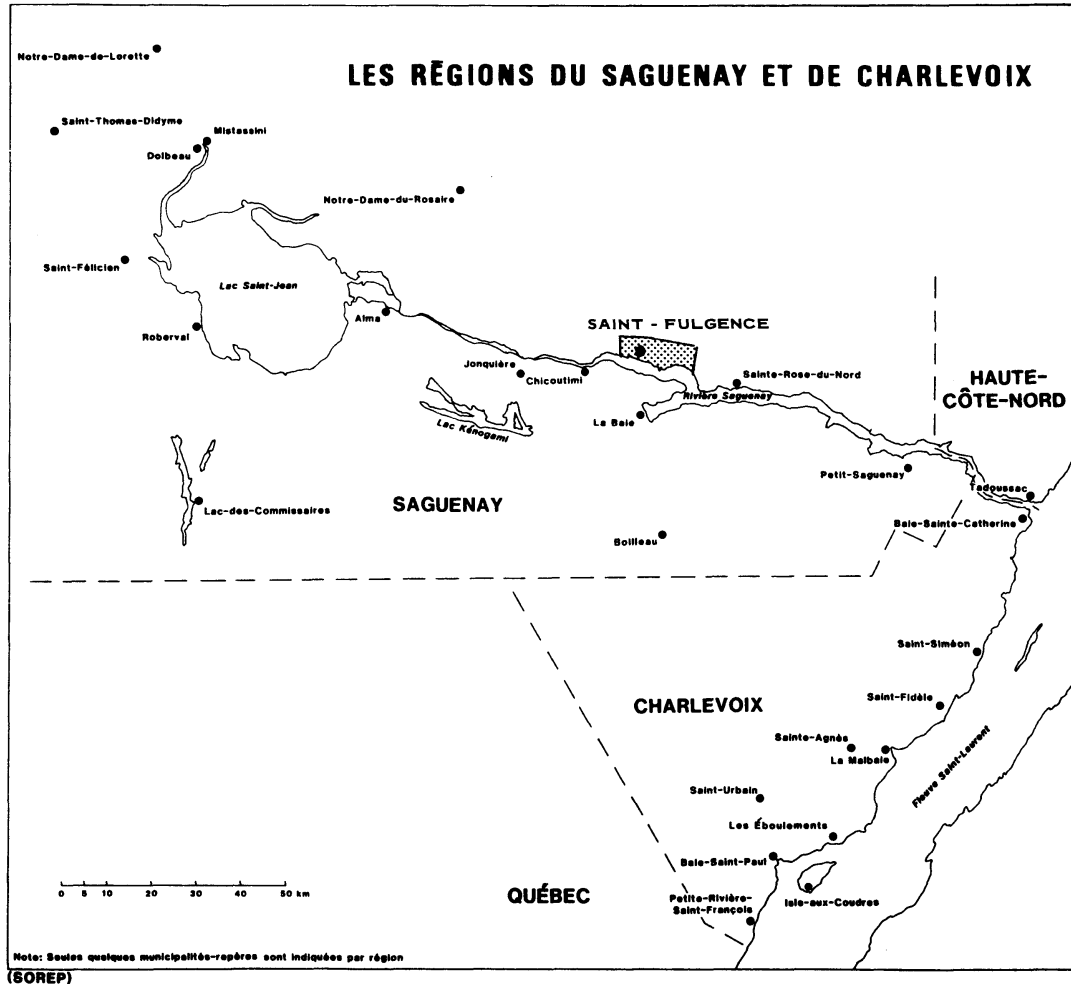
#### OBJET DE L'ANALYSE, SOURCES ET MÉTHODE

L'exemple qui illustrera cette étude est celui des couples dénombrés dans la mission saguenayenne de Saint-Fulgence<sup>3</sup> lors du recensement canadien de 1852, soit une douzaine d'années après l'ouverture du Saguenay au peuplement européen. La région compte alors à peine 5 300 habitants. C'est une population caractéristique des pays de colonisation : jeune, comptant plus d'hommes que de femmes, affichant des taux élevés de nuptialité et de natalité et, naturellement, accueillant une immigration importante<sup>4</sup>. Ces colons ont quitté depuis peu les vieilles paroisses des rives du Saint-Laurent, surtout celles de Charlevoix, pour s'établir du côté du Saguenay.

La colonisation de la région, cette dernière étant fermée à toute activité autre que le commerce des fourrures depuis le Régime français<sup>5</sup>, s'inscrit dans le processus d'occupation des zones situées hors de l'aire seigneuriale enclenché au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De cette expansion géographique de la société québécoise émergeront, outre la région du Saguenay, celles de l'Outaouais, de la Mauricie, de l'Estrie francophone, de la Matapédia, du Témiscouata et des Laurentides. Dans le cas du Saguenay, les pressions des habitants de Charlevoix en quête de terres et, surtout, celles des marchands de bois désireux d'exploiter les ressources forestières saguenayennes ont constitué les facteurs déterminants de l'ouverture au peuplement européen (Lapointe *et al*, 1981). Notre exemple reflète ce processus.

La paroisse de Saint-Fulgence, d'abord appelée l'Anse-au-Foin, s'étend sur la rive nord du Saguenay depuis la rivière Valin, quelques kilomètres en aval de Chicoutimi, jusqu'à l'anse à Pelletier, en face de la baie des Ha! Ha! La mission couvre le canton Harvey et la moitié est du canton Tremblay (figure 1). Les premiers établissements y sont érigés en 1838, coïncidant ainsi avec l'arrivée des premiers pionniers dans la

Figure 1



région. En 1852, la mission compte 243 personnes qui tirent leur subsistance principalement de l'agriculture et du travail en forêt. On y retrouve également deux scieries et une importante ferme, la ferme Valin, possédée et exploitée par William Price pour l'approvisionnement de ses chantiers forestiers (St-Hilaire, 1984). Ainsi, par l'ancienneté de son occupation et par ses activités économiques, Saint-Fulgence représente un exemple intéressant du peuplement pionnier saguenayen. Les sources disponibles ont également influencé le choix de cette localité.

Les 243 habitants recensés en 1852 forment 40 ménages comprenant 48 familles, soit 47 couples avec ou sans enfant et un veuf avec enfant<sup>6</sup>. L'itinéraire géographique et socio-professionnel de chacun de ces couples depuis sa formation (mariage) jusqu'à sa dissolution (décès du dernier conjoint) a été reconstitué. Aux informations constituées surtout des mentions de résidence et de profession (de l'homme) s'ajoutent d'autres renseignements relatifs à la famille (âge des époux, taille et composition de la famille et du ménage, âge au décès, apparentement et affinité avec les autres couples de l'échantillon, voisinage, etc.) et à sa propriété (biens fonciers, surfaces en culture, cheptel). Ce dernier corpus de données, parcellaire, se prête toutefois difficilement à l'interprétation.

Les sources utilisées sont, d'une part, le fichier-réseau de la population saguenayenne constitué par SOREP<sup>7</sup>, les répertoires des mariages des régions de Charlevoix, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-de-Beaupré, de même que le fichier Loiselle (fichier généalogique répertoriant les mariages d'une foule de paroisses québécoises). Ces sources ont d'abord servi à établir les itinéraires familiaux. D'autre part, les données relatives à la propriété ainsi que des informations complémentaires concernant les itinéraires proviennent des recensements bas-canadiens et canadiens de 1825, 1831, 1842-1843, 1852, 1861, 1871, 1881 et 1891<sup>8</sup>, de même que des archives des bureaux d'enregistrement d'Alma, de Chicoutimi et de La Malbaie.

Au total, la résidence, la profession et la propriété de 47 des 48 couples sont connues (tableau 1). Les itinéraires couvrent une durée moyenne d'environ 50 ans. Pour 29 couples, la période d'observation est complète, c'est-à-dire qu'elle commence au mariage pour se terminer au décès du deuxième conjoint. En comptant les 8 couples pour lesquels il a été possible de retracer le décès du conjoint<sup>9</sup>, plus des trois quarts des couples (77%) peuvent être observés sur une longue période (56,5 ans en moyenne). Quant aux autres, si les mariages de neuf d'entre eux ont été retracés, ils échappent à l'observation après leur départ du Saguenay. Certains parmi ces derniers ont été suivis dans d'autres régions, mais nous n'avons pas recherché leur décès étant donné l'ampleur de la tâche à accomplir pour obtenir cette information.

## ORIGINES DES COUPLES PIONNIERS

### Origine géographique

Selon les sources utilisées, il existe plusieurs façons de présenter la provenance des habitants d'une localité : résidence antérieure, lieu de naissance, résidence lors du mariage (pour les couples) et lieu de mariage. Les sources utilisées permettent de cerner précisément les trois dernières.

Le tableau 2 indique les lieux de naissance des 96 conjoints. En raison du peuplement très récent du Saguenay, tous sont nés hors de la région à l'exception

**Tableau 1**  
**Répartition des couples selon la durée et le type d'observation**

<i>Durée d'observation</i> <i>(en années)</i>	<i>Mentions extrêmes</i>				<i>Total</i>	<i>Durée moyenne</i>
	<i>Mariage/décès</i> <i>1<sup>er</sup> conjoint *</i>	<i>Mariage/décès</i> <i>2<sup>e</sup> conjoint</i>	<i>Mariage/sortie</i> <i>d'observation</i>	<i>Autre/sortie</i> <i>d'observation **</i>		
<i>5 et moins</i>	—	—	—	1	1	1,0
<i>6-10</i>	—	—	—	1	1	8,0
<i>11-20</i>	—	—	—	—	—	—
<i>21-30</i>	—	—	2	—	2	24,5
<i>31-40</i>	2	2	2	—	6	34,7
<i>41-50</i>	2	5	4	—	11	42,4
<i>51-60</i>	—	7	1	—	8	56,1
<i>61-70</i>	2	13	—	—	15	64,0
<i>71 et plus</i>	2	2	—	—	4	71,5
<b>Total</b>	8	29	9	2	48	50,6
<i>Durée moyenne</i>	53,1	57,5	30,8	4,5	50,6	—

\* C'est le premier décès retracé. Il peut s'agir de celui du deuxième conjoint si celui du premier n'a pas été repéré.

\*\* La première mention consiste soit en l'apparition du couple au recensement de 1852, soit en l'enregistrement d'un baptême d'enfant au Saguenay lorsque le mariage n'a pu être retracé.

Source : dossiers de famille.

**Tableau 2**  
**Origine des conjoints selon le lieu de naissance**  
**(% entre parenthèses)**

CHARLEVOIX		
La Malbaie	35	
Les Éboulements	20	
Baie-Saint-Paul	27	
Petite-Rivière	3	
Sous-total	85	(88,6)
SAGUENAY	1 *	(1,0)
AUTRES RÉGIONS	9	(9,4)
INDÉTERMINÉ	1 **	(1,0)
TOTAL	98	(100,0)

\* Amérindienne.

\*\* Ex-épouse du veuf retenu pour l'étude.

Source : Recensement du Canada, 1852.

d'une Amérindienne (deux couples de l'échantillon sont formés d'Amérindiens). Ce qui peut surprendre, toutefois, c'est qu'ils sont originaires de Charlevoix dans une proportion de près de 90%, les autres venant surtout de régions limitrophes (Côte-de-Beaupré, Côte-du-Sud, Bas-Saint-Laurent). Ces chiffres confirment une fois de plus l'apport prépondérant de Charlevoix au peuplement initial du Saguenay. Ils rejoignent les résultats obtenus par Roy (1987) sur un millier de couples ayant immigré au Saguenay avant 1852 et par Gauvreau (1987) sur un échantillon de 600 immigrants arrivés au Saguenay avant 1911.

Dans Charlevoix, la distribution des lieux de naissance indique une surreprésentation des Éboulements et de La Malbaie comparativement à Baie-Saint-Paul et à l'île aux Coudres (aucun conjoint n'est né dans cette dernière). Cette tendance est confirmée par les résidences déclarées au mariage (tableau 3). En effet, comptant pour 15,7% de la population de Charlevoix en 1842, Les Éboulements fournissent plus de 26% des conjoints. Pour sa part, avec 26,6% de la population, la paroisse de La Malbaie contribue pour le tiers de conjoints (34%). Ensemble ces deux paroisses, représentant 42% de la population de Charlevoix, ces deux paroisses ont fourni 60% des conjoints de Saint-Fulgence.

Le recrutement des pionniers de Saint-Fulgence ne s'est donc pas fait au hasard. Il s'est d'abord effectué dans Charlevoix. Apparaissent ensuite les liens privilégiés unissant les paroisses de l'Est de cette région, situées plus près du Saguenay, avec celle étudiée ici. Ainsi, plus on s'éloigne des pôles de La Malbaie dans Charlevoix et de Saint-Fulgence au Saguenay, moins l'apport migratoire indiqué par les résidences au mariage est important (figure 2). Enfin, les résidences au mariage montrent que le tiers

**Tableau 3**  
**Origine des conjoints selon la résidence au mariage**  
**(% entre parenthèses)**

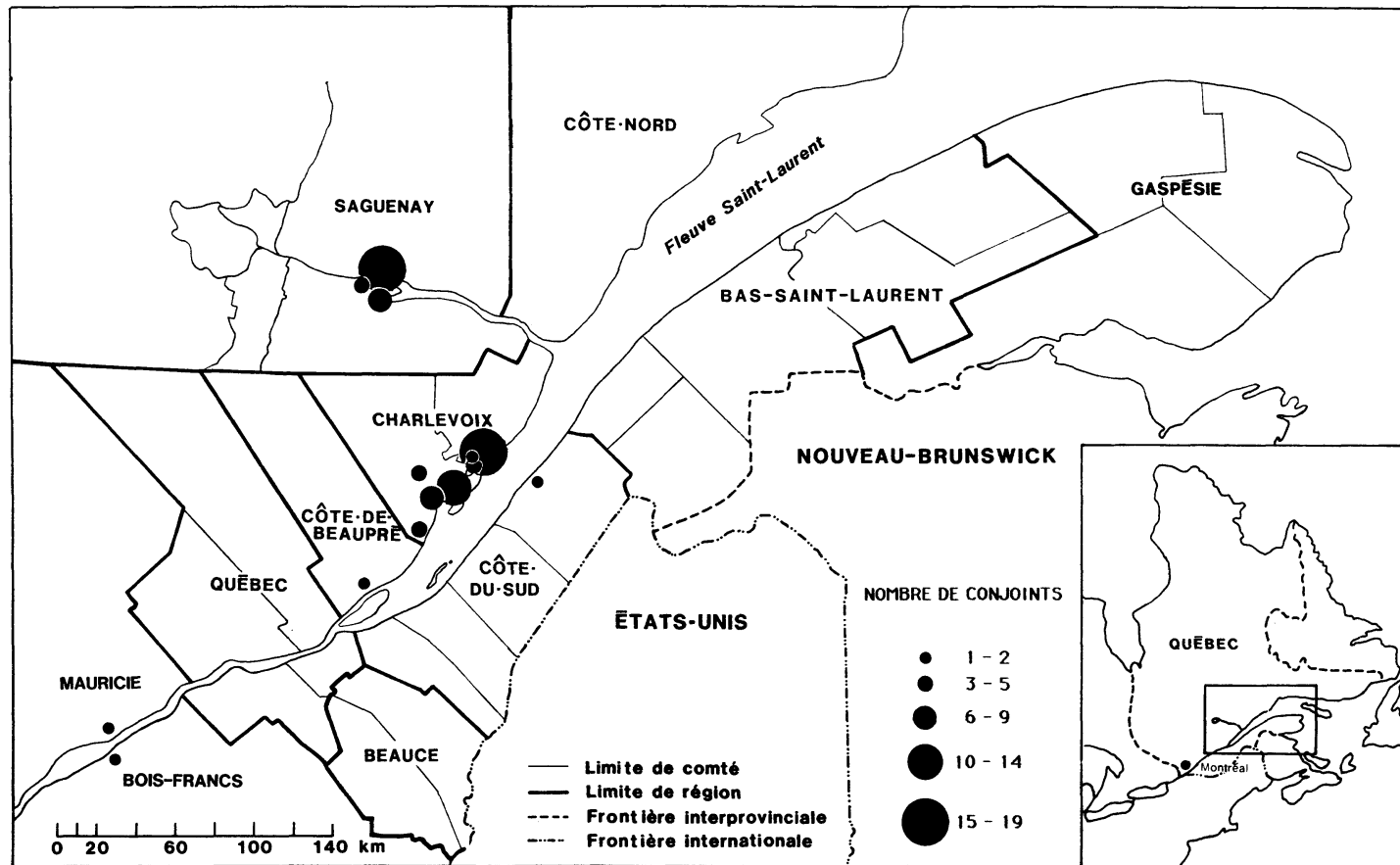
<b>CHARLEVOIX</b>		
La Malbaie	18	
Baie-Saint-Paul	9	
Les Éboulements	14	
Petite-Rivière	4	
Saint-Urbain	4	
Saint-Irénée	3	
Sainte-Agnès	1	
Sous-total	53	53 (55,2)
<b>SAGUENAY</b>		
Saint-Fulgence	19	
La Baie	7	
Chicoutimi	4	
Indéterminé *	3	
Sous-total	33	33 (34,4)
<b>AUTRES RÉGIONS</b>		5 (5,2)
<b>INDÉTERMINÉ</b>		5 (5,2)

\* Il s'agit de trois hommes mariés dans Charlevoix dont la résidence déclarée était « du Saguenay ».

Source : dossiers de famille (actes de mariage).

Figure 2

**RÉSIDENCE DES CONJOINTS AU MARIAGE, SAINT-FULGENCE, 1852  
(résidences connues seulement)**





des conjoints étaient célibataires au moment de migrer au Saguenay et que 19 d'entre eux résidaient déjà à Saint-Fulgence au moment de leur mariage. La majorité des immigrants célibataires (24 sur un total de 33) ont suivi leurs parents lors du départ de ces derniers pour le Saguenay, ce qui témoigne du caractère familial des migrations.

### Origine professionnelle

Le tableau 4 indique l'origine professionnelle des pionniers de Saint-Fulgence mariés à l'extérieur du Saguenay. Il en ressort que la majorité d'entre eux tiraient leur subsistance de l'agriculture, le reste se partageant à peu près également entre les métiers artisanaux et le groupe des journaliers<sup>10</sup>. Si on compare cette distribution à celle des professions déclarées par les hommes mariés dans Charlevoix entre 1825 et 1850 (1 735 époux ont déclaré une profession), il semble que le groupe des cultivateurs soit légèrement sous-représenté au profit des artisans et des journaliers (à noter l'absence à Saint-Fulgence des professions classées sous la rubrique « autres »). L'émigration des journaliers et artisans vers Saint-Fulgence peut s'expliquer par les possibilités d'emploi dans les scieries et à la ferme Valin. Il est aussi plausible que les journaliers désireux de se doter d'assises foncières aient été attirés par l'abondance de terres peu dispendieuses<sup>11</sup>. Par ailleurs, la proportion légèrement inférieure des cultivateurs ne doit pas cacher leur importance relative. Il faut au contraire insister sur le fait que les cultivateurs de Charlevoix ont fourni un fort contingent de pionniers alors que les études sur les phénomènes migratoires montrent habituellement que ce groupe représente la fraction la moins mobile des populations rurales<sup>12</sup>.

Tableau 4

**Structures professionnelles comparées des pionniers de Saint-Fulgence au moment de la migration au Saguenay et des hommes mariés dans la région de Charlevoix entre 1825 et 1850**

Profession	Pionniers de Saint-Fulgence		Profession des hommes au mariage (Charlevoix)	
	Nombre	%	Nombre	%
Cultivateur	15	62,5	1 288	74,2
Journalier	4	16,7	204	11,8
Métiers artisanaux <sup>1</sup>	5	20,8	198	11,4
Autres <sup>2</sup>	0	0	45	2,6
Total	24	100,0	1 735	100,0

<sup>1</sup> Menuisier \*, forgeron \*, navigateur \*, cordonnier, tanneur, meunier \*, ferblantier, peintre, tonnelier, scieur de long, cantinier, cardeur (\* : professions présentes chez les pionniers).

<sup>2</sup> Marchand, professions libérales, instituteur, bedeau, commis, domestique.

Sources : dossiers de famille ; Actes de mariage de Charlevoix, 1686-1852 (SOREP).

**Calendrier d'arrivée et cycle familial**

Le tableau 5 indique les lieux et années de mariage des couples pionniers. Après 1846, la chute du nombre des mariages célébrés hors du Saguenay laisse supposer une diminution rapide de l'immigration extra-régionale à Saint-Fulgence. En raffinant l'analyse des données, il appert toutefois que cette baisse est plutôt progressive, l'apport à la croissance démographique que constitue l'immigration d'origine extérieure au Saguenay étant remplacée par une nuptialité locale et par une immigration d'origine régionale (tableau 6). Cette évolution de l'immigration extra-régionale est conforme

**Tableau 5**  
**Lieu et année du mariage des couples résidant à Saint-Fulgence en 1852**  
**(% entre parenthèses)**

Lieu	Année du mariage							Total
	Avant 1820	1820-1829	1830-1839	1840-1844	1845-1849	Après 1849	Inconnu	
Saguenay	—	—	—	3*	9	4	—	16 (33,3)
Charlevoix	3	4	4	9	7	—	—	27 (56,2)
Autres régions	—	—	—	3	—	—	—	3 (6,3)
Inconnu	—	—	—	—	—	—	2	2 (4,2)
Total	3	4	4	15	16	4	2	48 (100,0)

\* Dont deux célébrés par le prêtre de La Malbaie lors de sa mission au Saguenay (1842).  
Source : dossiers de famille (actes de mariage).

**Tableau 6**  
**Calendrier d'arrivée des immigrants à Saint-Fulgence \***

Année d'arrivée dans la paroisse	Couples formés hors de la paroisse		Couples formés dans la paroisse (année de formation)	TOTAL
	Résidence antérieure au Saguenay	Résidence antérieure hors Saguenay		
1838-40	—	2	—	2
1841-43	—	4	4	8
1844-46	1	7	2	10
1847-49	4	6	4	14
1850-52	5	4	5	14
Total	10	23	15	48

\* La date retenue est celle de la première mention attestant la résidence dans la mission, laquelle correspond généralement à l'année d'arrivée (selon les résultats de recherches méthodologiques menées sur l'attestation des migrations à partir des familles reconstituées ; voir Jette et Gauvreau, 1986).  
Source : dossiers de famille.

aux modèles connus : quelque temps après le début du peuplement d'une région neuve, la part de l'immigration dans la croissance démographique diminue au profit de l'accroissement naturel (Lefferts, 1977 ; Pouyez, Lavoie *et al*, 1983).

Les dates de mariage témoignent également de la relative jeunesse des couples de Saint-Fulgence en 1852 : près des trois quarts des mariages (72,9%) ont eu lieu il y a moins de 12 ans. Cela semble normal pour une population pionnière étant donné les difficiles conditions d'établissement. Le tableau 7 précise cette information. Il présente l'âge des hommes mariés à l'extérieur de la région lors de la migration du couple. Les immigrants dans la vingtaine ou la trentaine y sont beaucoup plus nombreux que les groupes plus âgés, la moyenne se situant à près de 36 ans. Lors de la migration, la famille compte à peine 2 enfants célibataires<sup>13</sup> dont l'âge moyen est de 7,5 ans. En somme, l'émigration vers le Saguenay semble le fait de familles vivant différentes étapes du cycle familial, une majorité migrant cependant en période de croissance.

**Tableau 7**  
**Caractéristiques familiales au moment de la migration au Saguenay**

	Âge de l'homme (années)					Total	Âge moyen
	21-30	31-40	41-50	51-60	61 et plus		
Nombre absolu	10	11	5	3	1	30	35,9 ans

	Taille de la famille (nombre d'enfants célibataires)					Total	Âge moyen
	0	1-2	3-4	5-7	Total		
Nombre de familles	11	9	7	3	30	63	7,5

Source : dossiers de famille.

## RELATIONS ENTRE LES FAMILLES PIONNIÈRES

Les caractéristiques que nous venons d'examiner gagnent en signification lorsqu'on observe les relations qui unissent les familles pionnières. L'étude du peuplement doit en effet dépasser l'analyse superficielle des données socio-démographiques agrégées pour rendre compte de sa dynamique interne. C'est ce que nous tenterons de montrer avec l'analyse de deux types de relations : les relations familiales et les relations de voisinage.

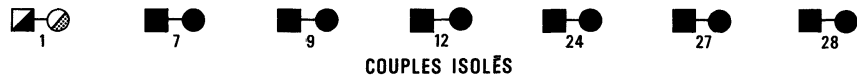
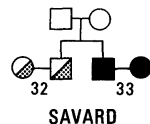
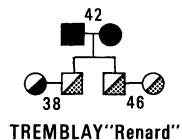
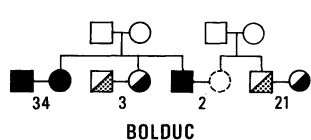
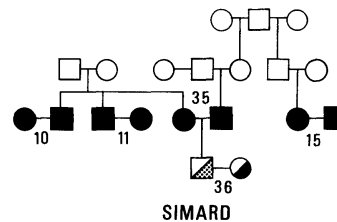
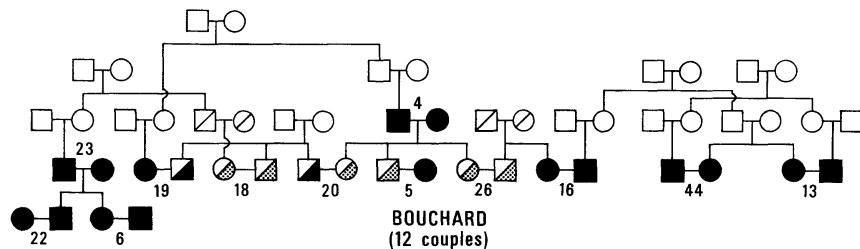
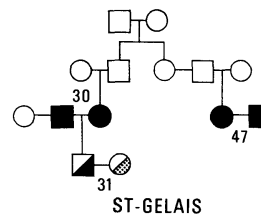
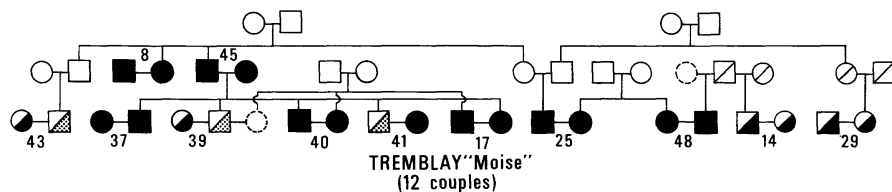
### Apparentement et affinité entre les couples pionniers

Les relations familiales qui unissent les pionniers ont été établies au moyen de leurs généalogies. La reconstitution des ascendances n'a cependant pas dépassé deux générations (jusqu'aux grands-parents des pionniers), une relation plus éloignée que le deuxième degré d'apparentement nous semblant peu significative<sup>14</sup>.

Figure 3

APPARENTEMENT ET AFFINITÉ À SAINT-FULGENCE, 1852

(48 couples)



RÉSIDENCE AU MARIAGE DES CONJOINTS

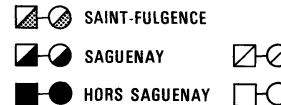
CONJOINTS

SAINT-FULGENCE

SAGUENAY

HORS SAGUENAY

PARENTS



La figure 3 présente les résultats de cette reconstitution (seuls les liens utiles sont représentés). Il apparaît que les 48 couples forment 21 groupes familiaux liés au premier degré<sup>15</sup>. Au deuxième degré, ce nombre passe à 14, dont 7 regroupent 41 couples, les 7 autres étant constitués d'autant de couples isolés<sup>16</sup>. Si on ne considère que les couples mariés à l'extérieur du Saguenay, l'effet familial s'atténue un peu : ces 30 couples forment 19 groupes apparentés au premier degré et 15 au deuxième (dont 9 couples isolés, les six autres regroupant 21 familles). Ces relations laissent néanmoins voir un important effet familial dans le processus de peuplement, facteur également identifié par Gauvreau (1987) et Roy (1987). Il est donc juste ici de parler de filières migratoire familiale. Quant à savoir si cette filière passe par les hommes ou par les femmes, les résultats sont partagés : sur les 26 liens familiaux touchant les 21 couples immigrants apparentés, 14 impliquent le conjoint et 12 la conjointe. Il semble donc que l'information menant à la migration circule autant d'un côté que de l'autre<sup>17</sup>.

Enfin, la figure 3 permet d'identifier ce que nous pourrions appeler les têtes de réseaux migratoires familiaux. On peut les définir ainsi : il s'agit des couples mariés à l'extérieur du Saguenay ayant immigré avant les couples apparentés ou des immigrants célibataires arrivés sans leurs parents (ceux-ci résidaient à l'extérieur lors du mariage de leur enfant). De cette façon, il est possible d'identifier 15 couples et un individu comme têtes de réseaux migratoires<sup>18</sup>. L'étude détaillée de leurs caractéristiques au moment de la migration complète les données sur les couples mariés hors du Saguenay (tableau 8). Il apparaît d'abord que ces couples migrent à une étape plus avancée du

**Tableau 8**  
**Caractéristiques familiales et professionnelles des têtes**  
**de réseaux migratoires familiaux au moment de la migration au Saguenay**  
**(couples mariés seulement)**

	Âge de l'homme (années)					Total	Âge moyen
	21-30	31-40	41-50	51-60	61 et plus		
Nombre absolu	3	5	3	3	1	15	40,1 ans

	Taille de la famille (nombre d'enfants célibataires)					Total d'enfants	Âge moyen
	0	1-2	3-4	5-7	Total		
Nombre de familles	3	4	5	3	15	41	8,6

	Profession de l'homme (professions connues seulement)			Total
	Cultivateur	Journalier	Artisan *	
Nombre	7	1	2	10

\* Menuisier, meunier.

Source : dossiers de famille.

cycle familial : l'homme a en moyenne 40 ans et la famille compte 3 enfants (âge moyen : 8,5 ans). Sur les 10 conjoints dont la profession est connue se trouvent 7 cultivateurs, 2 artisans et 1 journalier. Ces chiffres demeurent toutefois assez près de ceux observés pour l'ensemble des immigrants (tableaux 4 et 7). Mais si les données sont partagées entre les têtes de réseaux et les autres (tableau 9), il ressort que les premiers ont en moyenne 8,5 ans de plus que les seconds, qu'ils ont deux fois plus d'enfants et que la proportion des cultivateurs y est beaucoup plus importante. Il apparaît ainsi que ce sont surtout des cultivateurs au milieu du cycle familial (au début de la phase de transmission) qui ont été les principaux agents du peuplement pionnier de Saint-Fulgence. Ceci correspond au modèle de la dynamique communautaire exposé par Bouchard (1986), lequel veut que les migrations vers les terres neuves constituent une façon de préserver l'intégrité de la famille dans les dernières phases du cycle familial<sup>19</sup>.

Le cas des Tremblay « Moïse » et des Tremblay « Renard » illustre bien le phénomène. Moïse Tremblay (couple n° 45) possédait une terre de près de 140 acres aux Éboulements<sup>20</sup>. Vieillissant (il est né en 1781), il la donne à ses fils Eucher (n° 37) et Georges (n° 39) en 1840. La terre ne pouvant suffire à l'établissement des autres enfants (2 garçons, 3 filles), le groupe familial au complet quitte Les Éboulements pour Saint-Fulgence en 1845. Le « vieux bien » est vendu peu après (février 1846) et sa liquidation sert vraisemblablement à financer l'établissement au Saguenay. Là, toute la famille (parents, enfants mariés et enfants célibataires) occupe pas moins de 500 acres (incluant les 100 acres de François-Jean, n° 17, gendre de Moïse). Sur les 6 couples impliqués, 5 finiront leurs jours dans la paroisse. Le cas de Joseph Tremblay « Renard » est plus banal. Il quitte Charlevoix en 1847 pour s'installer à Saint-Fulgence<sup>21</sup>. Avec ses fils, il acquiert progressivement quelques lots sur le rang B du canton Tremblay, encore appelé « concession des Renard » par les anciens de la paroisse. Ils lui permettent d'établir ses cinq garçons, dont Protais (n° 46) et Eusébe (n° 38), qui demeurent aussi dans la paroisse jusqu'à leur mort. Ensemble, les descendance de Moïse et de Joseph comptent pour une fraction importante de la population de la paroisse<sup>22</sup>.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue les autres têtes de réseaux. Deux d'entre eux représentent des exemples d'une forme différente de peuplement colonisateur<sup>23</sup>. Le premier, Roger Bouchard (couple n° 4), meunier et grand propriétaire foncier de Baie-Saint-Paul, installe deux scieries sur les rives du Saguenay en 1839, l'une à Saint-Fulgence (endroit appelé l'anse à Pelletier), l'autre près de la baie des Ha! Ha! (l'anse à la Croix). Il fixe sa résidence à l'anse à Pelletier où demeurent aussi ses employés. Le lieu est d'un relief très accidenté, rappelant celui de Charlevoix, et le sol est pauvre. Bouchard y défriche tout de même une superficie suffisante pour les besoins de sa famille. Après avoir œuvré quelques années dans le commerce du bois, il cède ses actifs à son fils Toussaint (n° 5), lequel devra s'en défaire en raison des dettes qui écrasent l'entreprise. Le père finira ses jours à Saint-Fulgence, le fils à Saint-Félicien (sur la rive ouest du lac Saint-Jean) comme important cultivateur. Le second, Narcisse Anctil (n° 7), artisan, s'installe à proximité de la ferme Valin, attiré probablement par l'entreprise de William Price. Il quitte Saint-Fulgence peu après pour s'établir à Chicoutimi où ses affaires prospéreront. Menuisier qualifié, entrepreneur en construction à l'occasion, Anctil se portera acquéreur de quelques propriétés au village et y terminera ses jours à l'aise, son fils suivant ses pas. Un troisième pionnier mérite d'être présenté. Il s'agit du seul célibataire identifié comme tête de réseau, Eucher Lemieux (n° 19). Forgeron doublé d'un habile négociant, Lemieux s'établit lui aussi près de la ferme de Price où deux de ses frères viendront le rejoindre. Il déménagera également à Chicoutimi où il accédera aux plus hauts rangs de la société villageoise.

Tableau 9

**Caractéristiques comparées des têtes de réseaux migratoires  
et des immigrants ultérieurs au moment de la migration au Saguenay  
(couples mariés seulement)**

<i>Âge de l'homme</i>			
<i>Groupe d'âges (années)</i>	<i>Têtes de réseaux</i>	<i>Immigrants ultérieurs</i>	<i>Ensemble</i>
21-30	3	7	10
31-40	5	6	11
41-50	3	2	5
51-60	3	0	3
61 et plus	1	0	1
Total	15	15	30
Âge moyen	40,1	31,6	35,9

<i>Taille de la famille</i>			
<i>Nombre d'enfants célibataires</i>	<i>Têtes de réseaux</i>	<i>Immigrants ultérieurs</i>	<i>Ensemble</i>
0	3	8	11
1-2	4	5	9
3-4	5	2	7
5-7	3	0	3
Total	15	15	30
Total enfants	41	22	63
Nombre moyen	2,7	1,4	2,1
Âge moyen	8,6	5,5	7,5

<i>Profession de l'homme (professions connues seulement)</i>			
<i>Profession</i>	<i>Têtes de réseaux</i>	<i>Immigrants ultérieurs</i>	<i>Ensemble</i>
Cultivateur	7	8	15
Journalier	1	3	4
Artisan	2	3	5
Total	10	14	24

Source : dossiers de famille.

Ces trois cas, tous à la tête de réseaux migratoires, présentent une facette moins agricole de la colonisation. Si les 2 derniers peuvent être considérés uniquement comme des artisans plus entreprenants que la moyenne, le premier apparaît comme un entrepreneur industriel, troquant son moulin à farine et ses terres contre 2 scieries (l'industrie du bois constitue à l'époque une activité économique encore nouvelle, très intégrée au marché impérial et où les Québécois d'origine britannique dominant). On s'éloigne ici d'une colonisation agricole pour se rapprocher davantage d'un peuplement à tout le moins protoindustriel<sup>24</sup>.

### Relations de voisinage

L'influente filière familiale que l'étude de l'apparentement et de l'affinité nous a permis d'établir se manifeste encore par les relations de voisinage. Les 40 ménages recensés représentent autant de demeures ou de terres (on ne retrouve que 3 parcelles en 1852). Si ces terres sont regroupées en îlots familiaux<sup>25</sup>, la concentration spatiale des groupes familiaux peut être observée. Le tableau 10 laisse voir que les 41 couples apparentés forment 17 îlots, soit une moyenne de 2 à 3 couples par îlot (ou 2 ménages). Dans trois cas, les couples sont tous voisins. Dans deux autres, le ratio couples/îlot est inférieur à la moyenne. En dépit de leur apparence moins spectaculaire, ces résultats révèlent tout de même une concordance entre l'appartenance à un groupe familial et les relations de voisinage : le rapport îlot/couples s'établit à 0,714 pour les couples isolés contre 0,414 pour les couples apparentés.

### DESTIN DES COUPLES PIONNIERS

Les pages qui précèdent ont établi la concentration des origines géographiques et professionnelles des pionniers de Saint-Fulgence présents dans la mission en 1852.

**Tableau 10**  
**Regroupement spatial des couples selon l'appartenance à un groupe familial**

<i>Groupe familial</i>	<i>Nombre de couples</i>	<i>Nombre de ménages</i>	<i>Nombre d'îlots</i>
Tremblay « Moïse »	12	9	5
Bouchard	12	11	4
Simard	5	4	3
Bolduc	4	3	1
St-Gelais	3	2	2
Tremblay « Renard »	3	2	1
Savard	2	2	1
Couples isolés	7	7	5
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>22</b>

Source : dossiers de famille.



Ces concentrations s'expliquent principalement par les relations de parenté qui unissent les couples. D'un côté, des gens de même famille sont naturellement susceptibles de venir du même endroit; de l'autre, la reproduction familiale implique souvent une reproduction sociale, surtout dans des sociétés pré ou protoindustrielles où le rapport ressources-population est positif pour cette dernière. Il est en effet aisé pour une famille agricole d'établir sa progéniture sur des terres étant donné leur abondance. Mais que deviennent ces couples après 1852? C'est la question à laquelle nous tenterons ici de répondre.

### Destin géographique

La figure 4 illustre la dispersion géographique des couples pionniers après 1852<sup>26</sup>. Seulement 18 des 48 couples demeurent à Saint-Fulgence à la fin de la période d'observation. Les autres s'établissent ailleurs au Saguenay (11 au Haut-Saguenay, 8 au Lac-Saint-Jean) ou quittent carrément la région. Des 5 couples parmi ces derniers dont on connaît la destination, 4 se fixent sur la Côte-Nord, ce qui témoigne des liens économiques unissant cette région au Saguenay (William Price exploite scieries et chantiers forestiers également sur la Haute-Côte-Nord). Il faut aussi noter que parmi les émigrants saguenayens, aucun ne retourne dans Charlevoix. En fait, le tableau 11 indique que ce sont les couples dont l'homme résidait au Saguenay au moment du mariage qui forment le gros des émigrants, suivis par les couples originaires des régions du Québec autres que Charlevoix et ceux d'origine inconnue. Les couples qui demeurent à Saint-Fulgence, par contre, sont en majorité originaires de Charlevoix. Ce groupe d'immigrants persiste d'ailleurs étonnamment au Saguenay: seulement deux couples formés dans Charlevoix quittent la région.

Vus sous l'angle familial, les itinéraires géographiques des pionniers montrent que les couples isolés quittent tous la paroisse, sinon la région (tableau 12). Ceci dénote encore une fois les difficultés d'intégration de ceux qui n'ont pu établir de liens familiaux avec la communauté d'accueil<sup>27</sup>. Un seul groupe familial se disperse totalement. Il s'agit de celui des Simard, qui ne semble pas avoir survécu au décès du chef de réseau (cf. note 23). Les autres groupes présentent une certaine cohésion, surtout

Tableau 11

#### Destin géographique selon le lieu de provenance des immigrants

Résidence de l'homme au mariage	Dernière résidence connue				Total
	Saint-Fulgence	Haut-Saguenay	Lac-Saint-Jean	Extérieur	
Charlevoix	11	8	5	2	26
Saguenay	7	3	3	5	18
Autres régions	—	—	—	2	2
Indéterminé	—	—	—	2	2
Total	18	11	8	11	48

Source: dossiers de famille.

Figure 4

# DESTIN GÉOGRAPHIQUE DES COUPLES RÉSIDANT À SAINT-FULGENCE EN 1852 (dernière résidence connue)

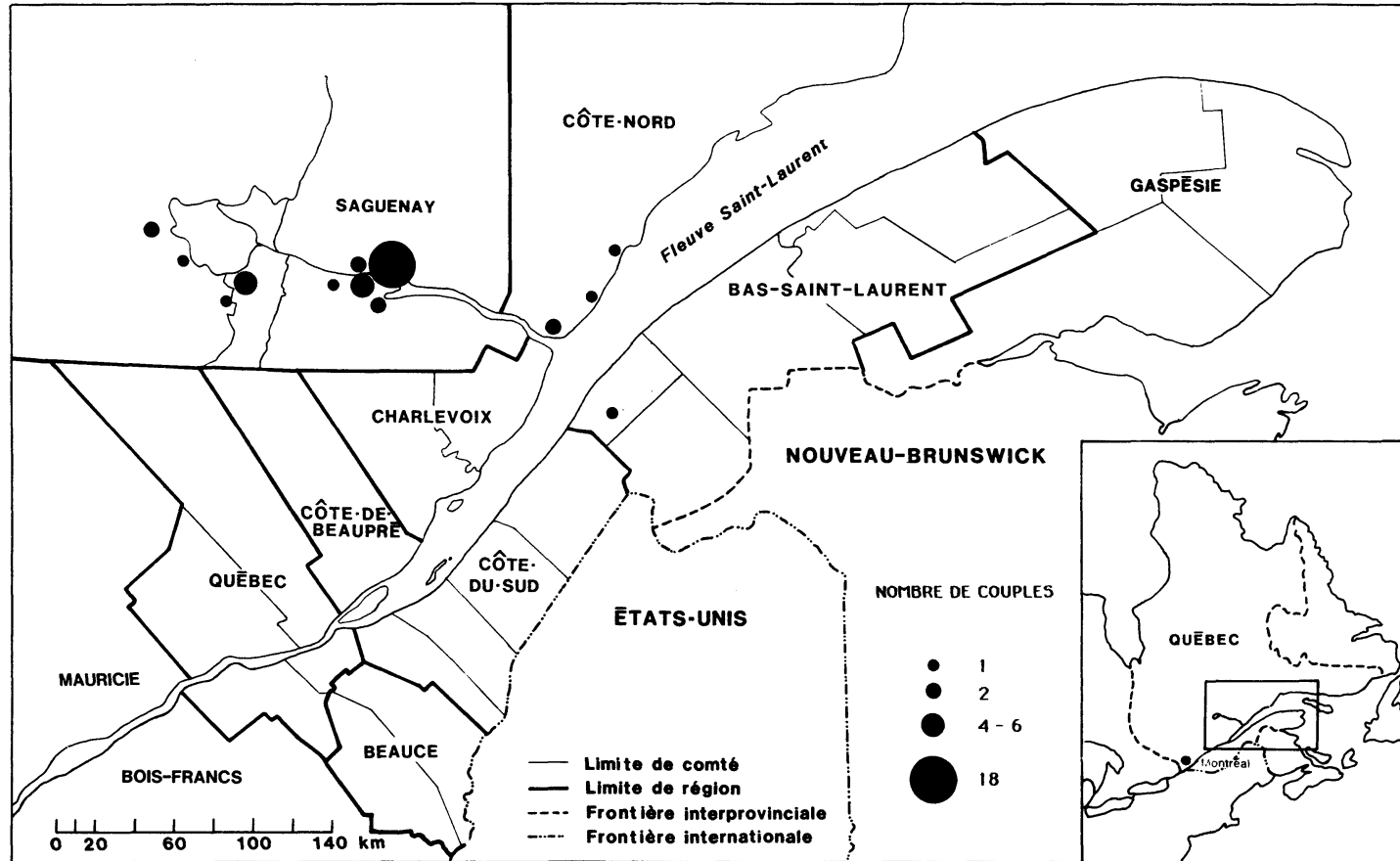


Tableau 12

**Destin du couple selon l'appartenance à un groupe familial  
Saint-Fulgence, 1852-1917**

	<i>Dernière résidence connue</i>				<i>Total</i>
	<i>Saint-Fulgence</i>	<i>Saguenay</i>		<i>Extérieur</i>	
		<i>Haut-Saguenay</i>	<i>Lac-Saint-Jean</i>		
Tremblay « Moïse »	7	3	1	1	12
Bouchard	5	3	3	1	12
Simard	1	1	2	1	5
Bolduc	2	1	—	1	4
St-Gelais	—	2	—	1	3
Tremblay « Renard »	3	—	—	—	3
Savard	—	—	2	—	2
Couples isolés	—	1	—	6	7
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>48</b>

Source : dossiers de famille.

ceux où les relations d'apparentement au premier degré étaient les plus serrées (Tremblay « Moïse », Tremblay « Renard » et Savard<sup>28</sup>). Les groupes aux liens plus lâches, c'est-à-dire surtout du deuxième degré (tel celui des Bouchard), se dispersent plus. Bref l'appartenance à un groupe familial, qui a joué dans l'établissement des réseaux migratoires, influe encore dans le processus d'enracinement, comme l'ont démontré quelques autres auteurs<sup>29</sup>.

### Destin professionnel

Le tableau 13 fait état de la mobilité professionnelle chez les immigrants au Saguenay. Il appert que sur les 9 conjoints qui exerçaient une profession autre que l'agriculture au moment de migrer, 6 sont devenus cultivateurs, les 3 autres cas ayant été discutés plus haut. Ce transfert massif, eu égard au nombre, peut être indicatif des disponibilités des moyens d'existence au Saguenay (éventail très restreint des activités économiques obligeant les nouveaux venus à se livrer à l'agriculture combinée au travail forestier) ou d'une volonté dictée par une dynamique communautaire de reproduction fondée sur l'agriculture.

### CONCLUSION

En définitive, l'étude de la dynamique migratoire éclaire celle du peuplement. Par la reconstitution des conditions des migrations et, surtout, des relations entre les migrants, on est en mesure d'établir les réseaux et filières qui ont alimenté le peuplement initial des régions. Il en ressort que la filière familiale a dominé les autres types de

Tableau 13

**Mobilité professionnelle suivant l'émigration vers le Saguenay  
(Hommes mariés à l'extérieur de la région)**

<i>Profession avant l'émigration vers le Saguenay</i>	<i>Dernière profession exercée après l'émigration</i>			<i>Total</i>
	<i>Cultivateur</i>	<i>Journalier</i>	<i>Autre**</i>	
Cultivateur	15	—	—	15
Journalier	3	1	—	4
Autre*	3	—	2	5
Indéterminé	2	3	1	6
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>30</b>

\* Forgeron, menuisier, meunier, navigateur.

\*\* Chasseur-pêcheur, menuisier.

Source : dossiers de famille.

relations entre les migrants. Elle laisse deviner d'une part un projet familial de reproduction fondé sur l'agriculture, comme l'attestent les caractéristiques générales des couples identifiée comme têtes de réseaux migratoires. Elle dénote aussi le rôle des solidarités familiales, indiquées sur les destins géographiques des groupes familiaux à Saint-Fulgence ou ailleurs au Saguenay. D'autre part, il apparaît également que certains agents du peuplement, s'ils semblent obéir aux mêmes impératifs familiaux dans les dernières phases du cycle familial (transmission des biens aux enfants), fondèrent leur stratégie sur des assises matérielles différentes, voire nouvelles, tels le commerce ou l'industrie du bois de sciage. Ainsi, dans le cas de Saint-Fulgence au XIX<sup>e</sup> siècle, le projet social de reproduction familiale reposait surtout, mais non exclusivement, sur l'agriculture.

NOTES

<sup>1</sup> Une première version de ce texte a été présentée au congrès de l'ACFAS (section géographie) tenu à Ottawa en mai 1987. La version actuelle a bénéficié des commentaires et suggestions de Serge Courville, Danielle Gauvreau et Raymond Roy. L'auteur les en remercie, ainsi que Jeannette Larouche, qui a contribué à l'élaboration des données, et Josée Huot, qui a collaboré à la réalisation des cartes. La recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (bourse de doctorat) et par le Fonds FCAR (volet « Centres de recherches »).

Les travaux qui ont mené à la rédaction de ce texte s'inscrivent dans la programmation scientifique du Centre interuniversitaire de recherches sur les populations (SOREP), centre créé en 1984 en vertu d'une entente liant les Universités du Québec à Chicoutimi, Laval et McGill. L'objectif du centre est de développer et d'exploiter le fichier informatisé de population BALSAC (couvrant actuellement le Saguenay — Lac-Saint-Jean de 1842 à 1971 ; en voie d'expansion sur Charlevoix). Le fichier est exploité aux fins de recherches en sciences sociales (démographie, histoire, géographie, sociologie...) et en sciences de la santé (génétique humaine, épidémiologie...). Sur les ressources et activités du centre, voir Rapport annuel 1986-87 de SOREP, disponible au secrétariat du centre, à l'UQAC.

<sup>2</sup> Même si les travaux de cette dernière portent sur la vallée du Haut-Saint-Jean (Nouveau-Brunswick et Maine), on peut considérer ses recherches comme faisant partie de l'historiographie québécoise : la population qu'elle étudie est largement d'origine franco-québécoise et le territoire

considéré est contigu à la frontière du Québec. Au Canada anglais à proprement parler, notons entre autres Herbert Mays (1980) sur l'Ontario au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Saint-Fulgence a le statut religieux de mission jusqu'à l'érection canonique de la paroisse et l'ouverture de ses registres en 1871.

<sup>4</sup> Sur les caractéristiques de la population saguenayenne à l'époque pionnière en comparaison avec les populations plus anciennes, voir Pouyez, Lavoie *et al* (1983).

<sup>5</sup> Pendant le Régime français et jusqu'en 1842, le Saguenay (au sens large de Saguenay — Lac-Saint-Jean) a fait partie d'un territoire plus vaste incluant la Côte-Nord et une partie du bassin de la baie James qui était affermé aux fins du commerce des fourrures. On désignait ce territoire sous le nom des Postes du Roi, devenus les King's Posts après 1760 (Blanchard, 1935; Pépin, 1969).

<sup>6</sup> Une veuve âgée n'a pas été retenue pour l'étude parce qu'elle habitait avec sa fille mariée. Le veuf retenu se remarie en 1854 (sa première épouse est décédée en décembre 1851, un mois avant le passage du recenseur).

<sup>7</sup> Ce fichier-réseau informatisé de la population saguenayenne reconstituée, à partir des actes de l'état civil, la séquence des événements démographiques qui ont impliqué les couples ou individus ayant vécu au Saguenay entre 1842 et 1971. Pour plus de détails, voir Bouchard *et al*, 1980 et les rapports annuels de SOREP.

<sup>8</sup> Les recensements de 1825, 1831 et 1842-1843 sont difficiles à exploiter en raison du fait que seuls les chefs de familles sont identifiés, ce qui rend risqué le jumelage aux autres données nominatives à cause de l'homonymie. De plus, les feuillets pour trois paroisses à Charlevoix ainsi que pour le Saguenay manquent en 1842-1843.

<sup>9</sup> Dans certains cas, on peut imaginer que le veuf ou la veuve a quitté le Saguenay pour retourner dans sa paroisse d'origine. Cela reste à vérifier.

<sup>10</sup> Les nombres impliqués, très petits, rendent fragile toute conclusion.

<sup>11</sup> Le journalier ne dispose généralement pas de terre. Sur ses caractéristiques socio-économiques au XIX<sup>e</sup> siècle, voir St-Hilaire (1984).

<sup>12</sup> Voir entre autres Gagan (1976), Kirk et Kirk (1974) et Mays (1980) sur le XIX<sup>e</sup> siècle nord-américain (peuplement du Mid-West et de l'Ontario) ainsi que Moch (1983) sur l'exode rural français.

<sup>13</sup> Nombre minimal, correspondant au nombre d'enfants résidant avec leurs parents au recensement de 1852.

<sup>14</sup> Ce choix est arbitraire. Il nous semble que les liens unissant, par exemple, des petits-cousins (troisième degré d'apparentement) ne sont pas assez étroits, assez « sociologiquement forts » pour être qualifiés de familiaux. France Gagnon (1986) également, dans son étude sur le rôle de la famille dans l'intégration des immigrants montréalais au XIX<sup>e</sup> siècle, ne considère pas les liens au-delà du deuxième degré.

<sup>15</sup> Il existe peut-être un lien familial entre les couples nos 12 et 24. Mais, s'agissant d'Amérindiens, il a été impossible de certifier les liens généalogiques en raison des variations nominatives nombreuses et du sous-enregistrement qui affectent les actes d'état civil de ce groupe.

<sup>16</sup> Un groupe familial est constitué des couples reliés entre eux par un lien d'apparentement ou d'affinité latéral ou ascendant. Au premier degré, ce peut être des couples dont un conjoint a un frère, une sœur, un parent ou un demi-frère dans la paroisse : par exemple, dans le groupe des Bouchard, les couples 13 et 44 (la femme 13 est la sœur de la femme 44). Au deuxième degré, le lien peut être entre cousins, tante-nièce, etc. : par exemple, dans le même groupe, la femme 44 est la cousine de l'homme du couple n° 16 (les hommes 13 et 44 sont également cousins par leur mère).

<sup>17</sup> L'étude d'un réseau migratoire entre la Beauce et le Haut-Richelieu au XX<sup>e</sup> siècle révèle le même fait (Bélanger, 1984).

<sup>18</sup> Couples nos 45, 30, 23, 4, 44, 35, 34, 42, 33, 7, 9, 12, 24, 27 et 28 ainsi que l'homme du couple n° 19 (ses deux frères immigreront à sa suite). Ce dernier n'a pas été pris en compte dans les résultats sur les têtes de réseaux migratoires.

<sup>19</sup> Selon Bouchard (1986), en acquérant de grandes étendues de terres neuves pour le prix de son ancienne exploitation, le chef de famille s'assure de pourvoir à l'installation de tous les siens sur des surfaces contiguës.

<sup>20</sup> Ces renseignements sont tirés du dossier de famille de Moïse Tremblay. Idem pour les autres pionniers.

<sup>21</sup> Aucune information relative aux activités ou aux propriétés de Joseph Tremblay dans Charlevoix n'a pu être identifiée avec certitude. Ceci tient à l'homonymie : des dizaines d'actes impliquant un Joseph Tremblay ont été retracés, mais aucun n'a pu être jumelé à notre façon sûre (le surnom des parties présentes à une transaction, comme celui de « Renard », est rarement consigné par le notaire).

<sup>22</sup> Probablement plus du tiers de la population actuelle: sur les 79 hommes mariés au Saguenay entre 1967 et 1971 qui ont déclaré résider à Saint-Fulgence, 29 (36,7 %) descendaient de Joseph ou de Moïse Tremblay (source: fichier-réseau de la population saguenayenne, SOREP).

<sup>23</sup> Le troisième, Michel Simard (n° 35), journalier à la Malbaie en 1831, s'accapare des plus belles terres de Saint-Fulgence en 1838 (plus de 400 acres à l'embouchure de la rivière au Foin). Il les transmettra à ses fils plus tard et peut être vu comme un journalier en quête de terre. Il est considéré comme le fondateur de la localité. Son histoire demeure particulière si on se fie aux témoignages de ses contemporains. Réputé dur et doué d'une grande force, associé à un rude entrepreneur forestier de Chicoutimi (il a peut-être agi comme l'un de ses hommes de main), il « protège » les familles qui l'ont rejoint et domine sa petite colonie. Squatter sur des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il repousse par la force les représentants de la compagnie qui tentèrent à deux reprises de le déloger.

<sup>24</sup> Sur l'émergence des activités protoindustrielles au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Courville (1987).

<sup>25</sup> Îlot n'est pas ici synonyme d'isolat. Il s'agit du regroupement des terres contiguës appartenant à des membres d'un même groupe familial.

<sup>26</sup> Cette figure montre aussi comment l'étude des populations dans un cadre paroissial ou local ne saisit qu'une fraction de son objet.

<sup>27</sup> Mathieu *et al* (1984) et Mays (1980), entre autres, font état du rôle des liens familiaux dans la durée de résidence des immigrants.

<sup>28</sup> Les Savard s'établissent comme cultivateurs à Métabetchouan au début des années 1870.

<sup>29</sup> À ce sujet, voir notamment Mays (1980) et Craig (1987) pour le XIX<sup>e</sup> siècle et Beauregard *et al* (1986) pour la Nouvelle-France.

#### SOURCES CITÉES

- BEAUREGARD, Y. *et al* (1986) Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39 (3): 391-405.
- BÉLANGER, M. (1984) Le réseau de Léa. *Cahiers de géographie du Québec*, 28 (73-74): 350-369.
- BLANCHARD, R. (1935) *L'Est du Canada français. Province de Québec*. Montréal, Beauchemin, tome 2.
- BOUCHARD, G. (1977) Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière; 1851-1935. *Journal of Family History*, II (4): 350-369.
- \_\_\_\_\_ (1983) Les systèmes de transmission des avoirs fonciers et le cycle de la société rurale au Québec, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. *Histoire sociale*, XVI (31): 35-60.
- \_\_\_\_\_ (1986) La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Construction d'un modèle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40 (1): 51-71.
- BOUCHARD, G., POUYEZ, C. et ROY, R. (1980) L'avenir des fichiers de population dans les sciences humaines: le projet de fichier-réseau de la population saguenayenne. *Études canadiennes*, 9: 31-45.
- COURVILLE, S. (1987) Croissance villageoise et industries rurales dans les seigneuries du Québec (1815-1851), in Lebrun, F. et Séguin, N., éd., *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Actes du colloque franco-québécois de Québec (1985). Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises/Presses universitaires de Rennes 2, p. 205-220.
- \_\_\_\_\_ (1988) Un monde rural en mutation: le Bas-Canada dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À paraître dans *Histoire sociale*.
- CRAIG, B. (1987) *The Impact of Lumbering on an Existing Agricultural Community*. Université d'Ottawa, Département d'histoire, texte non publié, 43 p.
- GAGAN, D. (1976) Geographical and Social Mobility in Nineteenth-century Ontario: a Microstudy. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 13(2): 152-164.
- GAGNON, F. (1986) *Le rôle de la famille dans l'adaptation des migrants de la plaine de Montréal au milieu montréalais, 1845-1875*. Université du Québec à Montréal, Département d'histoire, mémoire de maîtrise non publié.
- GAUVREAU, D. (1987) *Le peuplement du Saguenay au 19<sup>e</sup> siècle: mesure et caractéristiques du mouvement d'immigration jusqu'en 1911*. Communication présentée lors du congrès de la Société historique du Canada, Hamilton.
- HARDY, R. et SÉGUIN, N. (1984) *Forêt et société en Mauricie*. Montréal, Boréal Express/Musée de l'homme.

- JETTE, R. et GAUVREAU, D. (1986) *Le processus de validation du mode de prolongement dans l'étude des migrations: le jumelage des recensements et des familles reconstituées*. SOREP, document II-C-122.
- KIRK, G.W. et KIRK, C.T. (1974) Migration, Mobility and the Transformation of the Occupational Structure in an Immigrant Community: Holland, Michigan, 1850-1880. *Journal of Social History*, 7 (2) : 142-164.
- LAPOINTE, A., PRÉVOST, P. et SIMARD, J.-P. (1981) *Économie régionale du Saguenay — Lac-Saint-Jean*. Chicoutimi, Morin.
- LEFFERTS, H.L. (1977) Frontier Demography: an Introduction, in Muller, D.H. et Steffen, J.O., ed. *The Frontier*. Norman, Univ. of Oklahoma Press, p. 33-35.
- MATHIEU, J. (1985) Structures familiales et réseaux de relations comme facteurs d'identité. *Provence historique*, 142 : 413-422.
- MATHIEU, J. et al (1981) Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de Québec, 1700-1760. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35 (1) : 3-33.
- (1984) Peuplement colonisateur au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le gouvernement de Québec. *L'homme et la nature*. Actes de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle. Montréal, p. 127-138.
- MAYS, H. (1980) *A Place to Stand: Families, Land and Permanence in Toronto Gore Township, 1820-1890*. Canadian Historical Association, Historical Papers, p. 185-211.
- MOCH, L.P. (1983) *Path to the City. Regional Migration in Nineteenth-Century France*. Beverly-Hills, Sage.
- PÉPIN, P.-Y. (1969) *Le royaume du Saguenay en 1968*. Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale.
- POUYEZ, C., LAVOIE, Y. et al (1983) *Les Saguenayens*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- POUYEZ, C., ROY, R. et BOUCHARD, G. (1981) La mobilité géographique en milieu rural. Le Saguenay, 1852-1861. *Histoire sociale*, XIV (27) : 123-155.
- ROY, R. (1987) *Le peuplement initial du Saguenay (1842-1861)*. Communication présentée au Symposium international sur la dynamique des populations et l'épidémiologie génétique, SOREP, Université du Québec à Chicoutimi. Texte non publié.
- ST-HILAIRE, M. (1984) *La structuration sociale en milieu de colonisation agro-forestière. Saint-Fulgence, 1852-1898*. Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences humaines, mémoire de maîtrise non publié.
- SÉGUIN, N. (1977) *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Boréal Express.
- SÉGUIN, N., éd. (1980) *Agriculture et colonisation au Québec*. Montréal, Boréal Express.

(Acceptation définitive en février 1988)